

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2359

4 octobre 2011

### SOMMAIRE

Albabe S.A. ....	113195	Melo S. à r.l. ....	113209
Ambra Europe S.A. ....	113222	MFH S.à r.l. ....	113212
Astron Buildings S.A. ....	113207	MGR S.à r.l. ....	113212
Boch & Sons Asset Management ....	113208	Myriado Cleantech GmbH ....	113207
Bonnac S.A. ....	113214	Napoli S.A. ....	113213
Capsugel FinanceCo ....	113192	Nastya S.à r.l. ....	113214
Capsugel FinanceCo S.à r.l. ....	113192	Neuheim Lux Group Holding V ....	113213
Crescent Heights Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	113232	New Market S.A. ....	113206
Fondation Restena ....	113186	N.R.C. Investor Protection S.à r.l. ....	113212
ICGC Sàrl ....	113215	Oikia Holding S.A. ....	113214
Johnson Controls Luxembourg Finance S.à r.l. ....	113191	Paerel Funds ....	113214
J-Way S.A. ....	113191	Patada S.à r.l. ....	113215
Kaiserkarree S.à r.l. ....	113191	Paysages Luxembourgeois S.à r.l. ....	113231
Kaltchuga Capital Management S.A. ....	113206	Pharos Management Holding ....	113231
KDI S.A. ....	113207	Pharos Real Estate Fund ....	113213
KoSa Foreign Holdings S.à r.l. ....	113206	PlaniGraph S.à r.l. ....	113218
Les Viviers S.A. ....	113207	Plurimedia S.A. ....	113232
Lindab S.A. ....	113207	Plurimedia S.A. ....	113232
Luxpub S.A. ....	113208	Polyfilms Group S.A. ....	113232
LUXTECMA Service S.A. ....	113208	ProLogis UK XC S.à r.l. ....	113222
Maison Schwerdorff S.à r.l. ....	113208	Rubicon Finance Europe II S.A. ....	113213
Maple Leaf Investments S.à r.l. ....	113206	SCG STE Maurice 4 S.à r.l. ....	113218
Marcus International S.A. ....	113191	Stars Holding 1 S.à r.l. ....	113209
Mars Propco 36 S.à r.l. ....	113210	Trinseo Materials S.à r.l. ....	113196
Martom-D S. à r.l. ....	113209	VISALUX, société coopérative ....	113196
Medievale Sàrl ....	113209	Zetta S.A. ....	113222
		Zetta S.à r.l. ....	113222

**Fondation Restena, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1359 Luxembourg, 6, rue Richard Coudenhove-Kalergi.  
R.C.S. Luxembourg G 1.

—  
*Les comptes annuels au 31 décembre 2010*  
*Budget pour l'année 2011*

Dépenses	
Frais d'infrastructures et de fonctionnement .....	2 469 747 €
Investissements .....	300 000 €
Total .....	<u>2 769 747 €</u>
Recettes	
Dotations de l'Etat et UE .....	1 472 550 €
Services divers, autres .....	1 277 197 €
Produits d'intérêts .....	20 000 €
Total .....	<u>2 769 747 €</u>

*Comptes annuels et Rapport du réviseur d'entreprises agréé au 31 décembre 2010*

Au conseil d'administration de la Fondation RESTENA  
6, rue Richard Coudenhove-Kalergi  
L-1359 Luxembourg

*Rapport du réviseur d'entreprises agréé*

#### Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par le Conseil d'Administration du 11 mars 2010, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Fondation RESTENA, comprenant le bilan au 31 décembre 2010 ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Opinion*

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Fondation RESTENA au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 10 mars 2011.  
H.R.T. RÉVISION S.A.  
Brigitte DENIS  
Réviseurs d'entreprises agréés

*Bilan 31 décembre 2010  
(exprimé en EUR)*

ACTIF	2010	2009
ACTIF IMMOBILISE . . . . .	1.269.445,12	1.002.011,56
Immobilisations incorporelles (note 3) . . . . .	609.718,65	345.971,53
Immobilisations corporelles (note 3) . . . . .	623.524,40	619.837,96
Immobilisations financières (note 4) . . . . .	<u>36.202,07</u>	<u>36.202,07</u>
ACTIF CIRCULANT . . . . .	3.078.332,16	3.327.573,77
Créances (dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an)		
Créances résultant de ventes et prestations de services (note 5) . . . . .	49.355,97	58.317,65
Autres créances . . . . .	216.100,55	141.072,53
Avoirs en banques, en compte chèques postaux, chèques et encaisse . . . . .	2.812.875,64	3.128.183,59
COMPTES DE REGULARISATION . . . . .	<u>24.140,89</u>	<u>13.267,26</u>
	4.371.918,17	4.342.852,59
 PASSIF		
FONDS PROPRES . . . . .	3.515.866,20	3.454.904,98
Patrimoine (note 6) . . . . .	74.368,06	74.368,06
Réserves (note 7) . . . . .	3.271.276,36	3.338.865,58
Résultat de l'exercice (note 8) . . . . .	170.221,78	41.671,34
DETTES (dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an) . . . . .	236.495,43	316.601,10
Dettes sur achats et prestations de services . . . . .	187.594,29	270.822,44
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale . . . . .	48.901,14	45.778,66
COMPTE DE REGULARISATION (note 9) . . . . .	<u>619.556,54</u>	<u>571.346,51</u>
	4.371.918,17	4.342.852,59

L'annexe jointe fait partie intégrante des comptes annuels

*Compte de profits et Pertes  
Pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010  
(exprimé en EUR)*

RECETTES D'EXPLOITATION	2010	2009
Abonnement DNS - LU (note 10) . . . . .	655.196,70	729.546,23
Produits registrars (note 10) . . . . .	<u>444.583,14</u>	<u>333.790,00</u>
	1.099.779,84	1.063.336,23
Autres recettes RESTENA (note 11) . . . . .	192.788,83	238.002,00
Autres produits d'exploitation (note 12) . . . . .	<u>1.525.477,55</u>	<u>1.486.889,74</u>
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION . . . . .	2.818.046,22	2.788.227,97
DEPENSES D'EXPLOITATION		
Autres charges externes (note 13) . . . . .	(1.509.107,49)	(1.726.183,54)
Frais de personnel (note 14) . . . . .	(866.377,20)	(800.216,06)
Correction de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles (note 3) . . . . .	(343.318,01)	(303.751,18)
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant (note 15) . . . . .	<u>(55.723,91)</u>	<u>(63.726,39)</u>
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION . . . . .	(2.774.526,61)	(2.893.877,17)
RESULTAT D'EXPLOITATION . . . . .	43.519,61	(105.649,20)
Autres intérêts et produits assimilés . . . . .	22.118,05	58.644,04
Intérêts et charges assimilées . . . . .	(4.663,25)	(5.050,19)
RESULTAT FINANCIER . . . . .	17.454,80	53.593,85
Produits exceptionnels (note 16) . . . . .	109.260,56	93.824,44
Charges exceptionnelles . . . . .	<u>(13,19)</u>	<u>(97,75)</u>
RESULTAT EXCEPTIONNEL . . . . .	109.247,37	93.726,69
EXCEDENT DE L'EXERCICE . . . . .	170.221,78	41.671,34

**Annexe 31 décembre 2010**

**Note 1. Généralités.** La Fondation RESTENA (Réseau Téléinformatique de l'Education Nationale et de la Recherche) a été constituée en date du 19 juin 2000.

Les statuts de la Fondation ont été approuvés par arrêté grand-ducal en date du 27 juillet 2000 et ont été publiés en date du 15 janvier 2001.

La Fondation a pour objet la mise à disposition de l'accès aux réseaux «Internet» pour l'ensemble des établissements et organismes publics et privés qui interviennent dans le domaine de l'éducation, de la recherche, de la culture, de la santé et de l'administration. A cet effet, la Fondation conçoit, développe, réalise et exploite un réseau téléinformatique national connecté aux réseaux de recherche paneuropéens et à l'Internet global.

Cette activité est exercée sous la dénomination projet RESTENA.

La Fondation a également pour objet d'assurer la coordination des ressources «Internet» au niveau national et international.

Cette activité, qui consiste principalement à l'attribution d'un nom de domaine et la gestion de ces noms, est exercée par la Fondation sous la dénomination «Domain Name System» abrégé DNS-LU.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Note 2. Principes, Règles et Méthodes comptables.** La Fondation tient ses livres en EUR et les comptes annuels ont été préparés en concordance avec les principes comptables généralement admis au Luxembourg et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

**Conversion des devises**

Les transactions établies en devises durant l'exercice sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Pour les créances et les dettes, les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les bénéfices et les pertes de change réalisés et non réalisés sur les avoirs en banques sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les autres éléments sont tenus au cours de change historique.

**Les immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif à leur coût d'acquisition et sont diminuées des corrections de valeur calculées de façon linéaire sur base de leur durée de vie estimée. Des corrections de valeur supplémentaires sont déduites lorsque les immobilisations ne peuvent plus être utilisées par la Fondation.

**Les immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition. Des corrections de valeur sont déduites si des moins-values durables sont détectées.

**Les créances sur ventes et prestations de services**

Ces créances sont indiquées à leur valeur nominale diminuée d'une correction de valeur pour tenir compte des risques éventuels de non-recouvrement.

**Reconnaissance des résultats**

Les recettes des noms de domaine sont reconnues au moment de l'émission des factures. Les recettes d'abonnement des domaines ne sont reconnues que pour la partie couverte par l'exercice. Le solde est reporté dans le compte de régularisation du passif.

**Note 3. Immobilisations incorporelles et Corporelles.**

	Immobilisations incorporelles EUR 2010	Immobilisations corporelles EUR 2010
Prix d'acquisition au début de l'exercice . . . . .	441.266,61	2.287.662,70
Acquisitions de l'exercice . . . . .	317.976,00	292.775,57
Cessions de l'exercice	-	-
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice . . . . .	759.242,61	2.580.438,27
Corrections de valeur au début de l'exercice . . . . .	(95.295,08)	(1.667.824,74)
Corrections de valeur de l'exercice . . . . .	(54.228,88)	(289.089,13)
Corrections de valeur à la fin de l'exercice . . . . .	(149.523,96)	(1.956.913,87)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice . . . . .	609.718,65	623.524,40

**Note 4. Immobilisations financières.**

	2010 EUR	2009 EUR
Prix d'acquisition au début et à la fin de l'exercice . . . . .	36.202,07	36.202,07
Corrections de valeur au début et à la fin de l'exercice	-	-
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice . . . . .	36.202,07	36.202,07

La Fondation détient 22.000 actions d'une valeur nominale de GBP 1 par action dans DANTE -Delivery of Advanced Network Technology to Europe Limited. Cette participation a été enregistrée à son coût d'acquisition.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 de DANTE présentent des fonds propres supérieurs au capital souscrit. A la date de notre rapport, les comptes annuels de DANTE pour l'exercice 2010 n'ont pas encore été publiés.

**Note 5. Créances résultant de ventes et Prestations de services.**

	2010 EUR	2009 EUR
Créances .....	55.355,97	64.317,65
Correction de valeur forfaitaire et spécifique .....	(6.000,00)	(6.000,00)
VALEUR COMPTABLE NETTE .....	49.355,97	58.317,65

**Note 6. Patrimoine.** Un patrimoine initial de LUF 3.000.000,00, soit de EUR 74.368,06 a été apporté à la Fondation.

**Note 7. Réserves.** Le résultat de l'année 2009 a été affecté de la manière suivante:

	2009 EUR	Affectation du résultat 2009 EUR	Scission / constitution nouvelles réserves EUR	Amortissements EUR	2010 EUR
Réserves DNS .....	2.413.221,19	80.142,08	(187.000,00)	(27.999,96)	2.278.363,31
Réserves RESTENA .....	925.644,39	(38.470,74)	(334.000,00)	(42.000,00)	511.173,65
Réserve Luxconnect Backbone .....	-	-	187.000,00	(6.019,04)	180.980,96
Réserve Luxconnect RESTENA .....	-	-	334.000,00	(33.241,56)	300.758,44
TOTAL .....	3.338.865,58	41.671,34	-	(109.260,56)	3.271.276,36

Le Conseil d'administration a décidé en date du 8 décembre 2005 de créer deux réserves spécifiques pour le financement de l'aménagement d'une salle de serveurs s'élevant à EUR 300.000,00 pour 'RESTENA' et EUR 280.000,00 pour "DNS". De plus ont été investi EUR 120.000,00 dans le réseau de télédistribution de Esch sur Alzette. Ces réserves seront amorties au même rythme que les nouvelles installations (voir note 15). La mise en service des nouvelles installations a eu lieu début 2006. Les amortissements relatifs à cette installation ont commencé cette même année.

Le Conseil d'administration a décidé en date du 11 mars 2010 d'affecter EUR 80.142,08 du résultat DNS-LU de l'année 2009 aux Réserves DNS et EUR (38.470,74) du résultat projet RESTENA de l'année 2009 aux Réserves RESTENA.

Le Conseil d'Administration a également décidé de procéder à une scission de la réserve DNS pour allouer EUR 187.000,00 à une nouvelle réserve LUXCONNECT BACKBONE ainsi qu'à une scission de la réserve RESTENA pour allouer EUR 334.000,00 à une nouvelle réserve LUXCONNECT RESTENA afin de financer les acquisitions nouvelles de fibres optiques. Ces réserves sont amorties au même rythme que ces acquisitions.

**Note 8. Résultat de l'exercice.** Le résultat de l'exercice se compose comme suit:

	2010 EUR	2009 EUR
DNS - LU .....	152.311,72	80.142,08
Projet RESTENA .....	17.910,06	(38.470,74)
TOTAL .....	170.221,78	41.671,34

**Note 9. Comptes de régularisation passif.** Les comptes de régularisation passif représentent la partie des abonnements encaissés au cours de l'exercice et qui seront reconnus en résultat lors de l'exercice suivant.

Les produits constatés d'avance se composent de la manière suivante:

	2010 EUR	2009 EUR
Abonnements DNS constatés d'avance (note 10) .....	328.976,79	354.533,01
Abonnements Registrars constatés d'avance (note 10) .....	290.579,75	216.813,50
TOTAL .....	619.556,54	571.346,51

**Note 10. Recettes d'exploitation.** Les recettes d'exploitation se composent de la manière suivante:

Abonnements DNS - LU

	2010 EUR	2009 EUR
Revenus encaissés au cours de l'année .....	629.640,48	676.215,44
Reprise des revenus constatés d'avance .....	354.533,01	407.863,80
Revenus constatés d'avance (note 9) .....	(328.976,79)	(354.533,01)

Revenus nets . . . . .	655.196,70	729.546,23
Produits registrars		
	2010	2009
	EUR	EUR
Revenus encaissés au cours de l'année . . . . .	518.349,39	386.579,50
Reprise des revenus constatés d'avance . . . . .	216.813,50	164.024,00
Revenus constatés d'avance (note 9) . . . . .	(290.579,75)	(216.813,50)
Revenus nets . . . . .	444.583,14	333.790,00

**Note 11. Autres recettes RESTENA.** Les autres recettes RESTENA de EUR 192.788,83 (2009: EUR 238.002,00) incluent des prestations facturées aux établissements et institutions de la communauté.

**Note 12. Autres produits d'exploitation.** Les autres produits d'exploitation se composent comme suit:

	2010	2009
	EUR	EUR
Dotation MESR . . . . .	650.000,00	650.000,00
Dotation MENFP . . . . .	650.000,00	650.000,00
Subvention UE-DANTE . . . . .	225.477,55	186.889,74
TOTAL . . . . .	1.525.477,55	1.486.889,74

Les dotations MESR et MENFP représentent les prestations prestées aux établissements et organisations dépendant des Ministères.

**Note 13. Autres charges externes.** Les autres charges externes incluent des frais de liaison nationale et internationale pour un montant de EUR 942.700,11 (en 2009: EUR 1.109.984,08)

**Note 14. Frais de personnel.** L'effectif moyen de l'exercice 2010 était de 13 personnes (2009: 13 personnes).

	2010	2009
	EUR	EUR
Salaires et traitements . . . . .	773.633,89	709.508,24
Charges patronales . . . . .	88.871,82	84.737,29
Autres frais de personnel . . . . .	3.871,49	5.970,53
TOTAL . . . . .	866.377,20	800.216,06

**Note 15. Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant.**

	2010	2009
	EUR	EUR
Créances irrécouvrables . . . . .	55.723,91	63.726,39
TOTAL . . . . .	55.723,91	63.726,39

Le compte «créances irrécouvrables» est constitué d'abonnements de noms de domaine supprimés ou transférés vers des registrars accrédités.

**Note 16. Résultat exceptionnel.** Le résultat exceptionnel se constitue de:

	2010	2009
	EUR	EUR
Reprise sur réserve DNS investie . . . . .	27.999,96	28.000,00
Reprise sur réserve RESTENA investie . . . . .	30.000,00	30.000,00
Reprise sur réserve RESTENA (Réseau) investie . . . . .	12.000,00	12.000,00
Reprise sur réserve LUXCONNECT (fibres optiques) . . . . .	39.260,60	15.719,75
Produits de cession sur éléments d'actifs cédés . . . . .	-	8.104,69
TOTAL . . . . .	109.260,56	93.824,44

Fondation RESTENA  
6, rue Coudenhove-Kalergi  
L - 1359 Luxembourg  
Signatures

Référence de publication: 2011110689/264.

(110127321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.

**J-Way S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 56.743.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL  
*Cabinet comptable et fiscal*  
13, rue Bolivar  
L-4037 Esch/Alzette  
Signature

Référence de publication: 2011114398/14.

(110130511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Johnson Controls Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1731 Luxembourg, 26, rue de Hesperange.  
R.C.S. Luxembourg B 158.251.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 29 avril 2011, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 27 mai 2011.  
Francis KESSELER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2011114399/14.

(110130690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Kaiserkarree S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.367.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 135.140.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 20 mai 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 juin 2011.  
Francis KESSELER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2011114400/14.

(110130766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Marcus International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 44.616.

*Extrait de l'A.G. ordinaire du 13 juillet 2011*

Le mandat des administrateurs est reconduit pour une période de 6 ans. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Jean-Jacques AXELROUD, né le 21/10/1944 à Nancy, demeurant professionnellement 25A Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg.
- La société Goudsmit & Tang, enregistrée au RCS Luxembourg sous le N° B41819, sise 25A Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg.
- La société IBS & PARTNERS, enregistrée au RCS Luxembourg sous le N° B35973, sise 25A Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg.

Le mandat de la Fiduciaire BEFAC Expertises Comptables et Fiscales Sàrl, sise 25A Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes, est reconduit pour une période de 6 ans.

Référence de publication: 2011114740/18.

(110131099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

**Capsugel FinanceCo, Société à responsabilité limitée,  
(anc. Capsugel FinanceCo S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 160.993.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of July.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Capsugel FinanceCo S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 160.993 (the Company). The Company has been incorporated on May 13, 2011 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg), not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company have not been amended since its incorporation.

There appeared:

Chester Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 160.099, (the Sole Shareholder),

hereby represented by Tom Storck, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record that:

I. Twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company with a par value of one euro (EUR 1) each, representing the entirety of the share capital of the Company are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Amendment of the corporate name of the Company, which shall henceforth become "Capsugel FinanceCo" and amendment of article 2 of the articles of association of the Company;

3. Amendment of article 4 of the articles of association of the Company pertaining to the corporate object of the Company, which shall henceforth read as follows:

**" Art. 4.**

4.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin

4.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

4.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."; and

4. Miscellaneous.



Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the corporate name of the Company, which shall henceforth become “Capsugel FinanceCo” and to amend the article 2 of the articles of association of the Company, pertaining to the denomination of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 2.** The name of the Company is “Capsugel FinanceCo”.”

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the articles of association of the Company, pertaining to the corporate object of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 4.**

4.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin

4.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

4.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.”

There being no further business, the meeting is closed.

*Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately nine hundred Euro (EUR 900.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L’an deux mille onze, le vingt-huitième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S’est tenue une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée) de l’associé unique de Capsugel FinanceCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.993 (la Société). La Société a été constituée le 13 mai 2011 suivant un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n’ont pas été modifiés depuis sa constitution.

A comparu:

Chester Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.099, (l'Associé Unique),

ici représentée par Tom Storck, Avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentées à la présente assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée a le libellé suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Modification de la dénomination sociale de la Société, qui deviendra désormais "Capsugel FinanceCo" et modification de l'article 2 des statuts de la Société;

3. Modification de l'article 4 des statuts de la Société relatif à l'objet social de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 4.**

4.1. L'objet de la Société est la prise de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre façon tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, certificats de dépôt et autres instruments de dette et de façon plus générale, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit

4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, en ce compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également accorder des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

4.3. La Société peut employer toutes les techniques et tous les instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."; et

4. Divers.

Sur ce, la partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société, qui deviendra désormais "Capsugel FinanceCo" et de modifier l'article 2 des statuts de la Société, relatif à la dénomination de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 2.** Le nom de la Société est "Capsugel FinanceCo"."

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société, relatif à l'objet social de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.**

4.1. L'objet de la Société est la prise de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre façon tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, certificats de dépôt et autres instruments de dette et de façon plus générale, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit

4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, en ce compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également accorder des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

4.3. La Société peut employer toutes les techniques et tous les instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ce mandataire a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: T. Storck et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1 août 2011. LAC/2011/34766. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2011.

Référence de publication: 2011113078/200.

(110129236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2011.

---

**Albabe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 74.387.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 30.06.2011 à Luxembourg*

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs JACQUEMART Laurent, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, GILLET Etienne, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, MAES Marina, Heidestraat, 29, B-9250 WAASMUNSTER, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L. 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2017

Pour copie conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011114498/16.

(110131922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

---

**VISALUX, société coopérative, Société Coopérative.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 38.066.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN  
Notaire

Référence de publication: 2011114463/11.

(110130672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Trinseo Materials S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.362.413,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 162.639.

**STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of July.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Styron Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.582, with a share capital of USD 660,834.12;

here represented by Mr Gianpiero SADDI, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Trinseo Materials S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at one million three hundred sixty two thousand four hundred and thirteen United States Dollars (USD 1,362,413), represented by one hundred thirty six million two hundred forty-one thousand and three hundred (136,241,300) shares in registered form, having a par value of one cent of United States Dollar (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting.

Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of any manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions are adopted at the General Meeting by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

**Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

**V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision****Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months of the closing of the financial year.

**Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be reappointed.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

**VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the

Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

*Subscription and Payment*

Styron Holding S.à r.l., represented as stated above, subscribes to one hundred thirty-six million two hundred forty one thousand and three hundred (136,241,300) shares in registered form, with a par value of one cent of United States Dollar (USD 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting in one hundred fifty-five million one hundred forty-three thousand five hundred and fifty-six (155,143,556) shares with a par value of one Cent (USD 0.01) it holds in the share capital of Trinseo Materials Operating S.à r.l. (formerly known as Styron S.à r.l.), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9A, Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.586 (the Shares).

The aggregate contribution in kind of one billion three hundred sixty-two million four hundred twelve thousand five hundred and sixty-four United States Dollars (USD 1,362,412,564) to the Company is allocated as follows:

(i) an amount of one million three hundred sixty-two thousand four hundred and thirteen United States Dollars (USD 1,362,413) is allocated to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) an amount of one billion three hundred sixty-one million fifty thousand one hundred and fifty-one United States Dollars (USD 1,361,050,151) is allocated to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution of the Shares is evidenced by two valuation reports issued by Duff & Phelps, LLC and dated 6 and 12 of July 2011 (the Reports).

For the purpose of the Contribution of the Shares, it is also mentioned that:

- Styron Holding S.à r.l. is the full owner of the Shares;
- Styron Holding S.à r.l. is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- There exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
- According to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and the articles of association of Trinseo Materials Operating S.à r.l., the Shares are freely transferable;
- All formalities in connection with the transfer of the Shares have been performed; and
- Based on generally accepted accounting principles, the value of the Shares contributed to the Company is at least equal to the aggregate nominal value of the shares to be issued by the Company in exchange for the contribution of the Shares, plus a share premium, if any.

The Reports, after signature “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 7,000.

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Ailbhe Jennings, born in Dublin, Ireland, on 27 March 1963, having her professional address at 9A, rue Gabriel Lippmann, L5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg;
- Christopher Pappas, born on 3 August 1955 in Providence, Rhode Island, USA, having his professional address at 1000 Chesterbrook Blvd., Suite 300, Berwyn, PA 19312, United States of America; and
- Richard J. Diemer Jr., born on 12 July 1958 in New York, New York, USA, having his professional address at 1000 Chesterbrook Blvd., Suite 300, Berwyn, PA 19312, United States of America.

2. The registered office of the Company is set at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.



### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour de juillet,

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Styron Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au siège social au 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.582, au capital social de USD 660.834,12;

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

### I. Dénomination – Siège Social – Objet – Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Dénomination Le nom de la société est "Trinseo Materials S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous les titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tout emprunt, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital – Parts Sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à un million trois cent soixante-deux mille quatre cent treize dollars américains (USD 1.362.413), représenté par cent trente-six millions deux cent quarante et un mille trois cents (136.241.300) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centième de dollar américain (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un

(1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales à un tiers en raison de décès doit être approuvée par les associés qui représentent les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **III. Gestion – Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les

décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

### Art. 12. Associé unique.

12.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

## **V. Comptes Annuels – Affectation des bénéfices – Contrôle**

### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## **VI. Dissolution – Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont circulées par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures doivent être sous forme manuscrite ou électronique pour autant qu'elles remplissent toutes les conditions légales pour être jugées équivalentes à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

*Souscription et libération*

Styron Holding S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent trente-six millions deux cent quarante et un mille trois cents (136.241.300) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centième de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature qui se compose de cent cinquante-cinq millions cent quarante-trois mille cinq cent cinquante-six (155.143.556) parts sociales d'une valeur nominale d'un centième de dollar américain (USD 0,01) qu'il détient dans le capital social de Trinseo Materials Operating S.à r.l. (anciennement connue sous le nom de Styron S.à r.l.), une société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.586 (les Parts Sociales).

L'apport en nature total d'un milliard trois cent soixante-deux millions quatre cent douze mille cinq cent soixante-quatre dollars américains (USD 1.362.412.564) à la Société est affecté de la manière suivante :

(i) un montant de un million trois cent soixante-deux mille quatre cent treize dollars américains (USD 1,362,413) est affecté au compte de capital social nominal de la Société; et

(ii) un montant de un milliard trois cent soixante et un millions cinquante mille et cent cinquante et un dollars américains (USD 1.361.050.151) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et l'estimation de l'apport des Parts Sociales est documentée par deux rapports d'évaluation émis par Duff & Phelps, LLC et datés des 6 et 12 juillet 2011 (les Rapports).

Aux fins de l'apport en Parts Sociales, il est également mentionné que :

- Styron Holding S.à r.l. est le plein propriétaire des Parts Sociales;
- Styron Holding S.à r.l. est le seul bénéficiaire des Parts Sociales et a le droit de disposer des Parts Sociales;
- Il n'existe aucun droit de préemption ou autre droit en vertu duquel toute personne peut avoir le droit de demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
- Selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et les statuts de Trinseo Materials Operating S.à r.l., les Parts Sociales sont librement cessibles; Les Rapports, après signature ne varient par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités d'enregistrement.
- Toutes les formalités relatives à la cession des Parts Sociales ont été accomplies; et
- Sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur des Parts Sociales apportées à la Société est au moins égale à la valeur nominale totale des parts sociales que la Société émettra en échange de l'apport des Parts Sociales, plus une prime d'émission, le cas échéant.»

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 7.000.

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Ailbhe Jennings, née à Dublin, Irlande, le 27 mars 1963, dont l'adresse professionnelle se situe au 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg;
- Christopher Pappas, né le 3 août 1955 à Providence, Rhode Islands, USA, dont l'adresse professionnelle se situe au 1000 Chesterbrook Blvd., Suite 300, Berwyn, PA 19312, Etats-Unis d'Amérique; et
- Richard J. Diemer Jr., né le 12 juillet 1958 à New York, New York, USA, dont l'adresse professionnelle se situe au 1000 Chesterbrook Blvd., Suite 300, Berwyn, PA 19312, Etats-Unis d'Amérique.

2. Le siège social de la Société est établi au 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 août 2011. LAC/2011/34991. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2011.

Référence de publication: 2011112595/535.

(110128666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

---

**Kaltchuga Capital Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 123.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Cette mention remplace la mention précédemment effectuée le 21 juillet 2011, sous la référence L110117273.04.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALTERNATIVE LEADERS SA

8-10 Avenue Marie-Thérèse

L-2132 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2011114401/14.

(110130847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**KoSa Foreign Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 100.565.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 janvier 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 février 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011114402/13.

(110130783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Maple Leaf Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2011.

Eric Lechat.

Référence de publication: 2011114415/10.

(110130880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**New Market S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 182, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 136.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011114427/10.

(110130858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**KDI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 140.930.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2011114403/12.

(110130562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Myriado Cleantech GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6139 Junglinster, 4, rue Agatha Christie.  
R.C.S. Luxembourg B 99.035.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schwebsange, le 09.08.2011.  
*Pour IUT Holding S.A.R.L.*  
International Consulting Worlwide Sarl  
2, rue de la Moselle  
L-5447 Schwebsange  
Signature

Référence de publication: 2011114416/15.

(110130537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Les Viviers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 155.141.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 juillet 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 25 juillet 2011.  
Francis KESSELER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2011114405/13.

(110130750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Lindab S.A., Société Anonyme,  
(anc. Astron Buildings S.A.).**

Siège social: L-9230 Diekirch, route d'Ettelbruck.  
R.C.S. Luxembourg B 91.774.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 avril 2011, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 16 mai 2011.  
Francis KESSELER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2011114406/14.

(110130737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Luxpub S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 77.176.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Administrateur

Référence de publication: 2011114413/13.

(110130886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**LUXTECMA Service S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 53.120.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

Cabinet comptable et fiscal

13, rue Bolivar

L-4037 Esch/Alzette

Signature

Référence de publication: 2011114414/14.

(110130489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Maison Schwerdorff S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5441 Remerschen, 10A, Wisswee.

R.C.S. Luxembourg B 102.599.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schwebsange, le 09.08.2011.

Pour Maison Schwerdorff Sarl

International Consulting Worlwide Sarl

2, rue de la Moselle

L-5447 Schwebsange

Signature

Référence de publication: 2011114417/15.

(110130551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Boch & Sons Asset Management, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 94.541.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue au siège administratif de la Société à Luxembourg*

L'assemblée est ouverte à 9h00, le 28 juin 2011 sous la présidence de Mr René CILLIEN, représentant la majorité qualifiée des actionnaires de la société.

L'assemblée prend à l'unanimité, selon la majorité qualifiée de cette assemblée Générale la résolution suivante:

1. Transfert du siège social du 2 rue du Fort Wallis, Luxembourg au 6 rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demande parole, Monsieur, le Président lève la séance à 9h30



Luxembourg, le 28 juin 2011.

Signatures

*Le scrutateur / Le président*

Référence de publication: 2011114525/16.

(110131585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

---

**Martom-D S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3719 Rumelange, 23, A Wiendelen.

R.C.S. Luxembourg B 126.969.

---

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

*Cabinet comptable et fiscal*

13, rue Bolivar

L-4037 Esch/Alzette

Signature

Référence de publication: 2011114418/14.

(110130480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Medievale Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 146, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.118.

---

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

*Cabinet comptable et fiscal*

13, rue Bolivar

L-4037 Esch/Alzette

Signature

Référence de publication: 2011114419/14.

(110130528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Melo S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4490 Belvaux, 63, rue de l'Usine.

R.C.S. Luxembourg B 149.414.

---

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

*Cabinet comptable et fiscal*

13, rue Bolivar

L-4037 Esch/Alzette

Signature

Référence de publication: 2011114420/14.

(110130516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Stars Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 112.640.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/08/2011.

TMF Management Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2011114444/12.

(110131111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Mars Propco 36 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.224.975,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 122.332.

In the year two thousand and eleven, on the twelfth day of the month of May,  
before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Mars Propco 36 S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B122332, incorporated by deed of the prenamed notary, dated 24<sup>th</sup> November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 95 of 1<sup>st</sup> February 2007. The articles of incorporation of the Company have been amended several times and for the last time on 10 May 2011 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

The meeting was presided by Me Ralph BEYER, Rechtsanwalt, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary Me Quentin HUBEAU, avocat, residing in Luxembourg, and as scrutineer Me Susanne GOLDACKER, maître en droit, residing in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list, as well as the proxies, will remain attached to this document to be filed with it with the registration authorities.

II. It appears from said attendance list that all four hundred and eight thousand nine hundred and ninety-nine (408,999) shares in issue were represented at the present meeting.

III. All shareholders represented declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the meeting and waived their rights to any prior convening notice thereof so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

IV. The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

*Agenda*

A. Transfer of the registered office of the Company from 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg;

B. Consequent amendment of the first paragraph of article 4 of the articles of association of the Company, so as to read as follows:

" **Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association."

C. Miscellaneous.

The above having been approved by the meeting, the following resolution was unanimously passed:

*Sole resolution*

The meeting resolved to transfer the registered office of the Company from 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

As a consequence of the above resolution, the meeting resolved to amend the first paragraph of article 4 of the articles of incorporation of the Company, so as to read as follows:

" **Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association."

There being no further item on the agenda and all agenda items having been considered and resolved upon, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the bureau signed together with the undersigned notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil onze, le douzième jour du mois de mai,

par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de Mars Propco 36 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122332, constituée le 24 novembre 2006 suivant acte reçu par le notaire précité, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 95 du 1<sup>er</sup> février 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises, et ce pour la dernière fois le 10 mai 2011 par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

L'assemblée était présidée par Me Ralph BEYER, Rechtsanwalt, demeurant à Luxembourg.

A été nommé en tant que secrétaire Me Quentin HUBEAU, avocat, demeurant à Luxembourg, et en tant que scrutateur Me Susanne GOLDACKER, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le président a déclaré et prié au notaire d'acter ce qui suit:

I. Les associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent figurent sur la liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste ainsi que les procurations resteront annexées au présent document pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité des quatre cent huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (408.999) parts sociales émises étaient représentées à la présente assemblée.

III. Tous les associés représentés ont déclaré avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée et ont renoncé à leur droit d'avoir une convocation préalable afin que l'assemblée puisse valablement prendre des décisions sur tous les points figurants à l'ordre du jour.

IV. La présente assemblée est dûment constituée et peut délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour énoncé ci-après:

#### *Agenda*

A. Transfert du siège social de la Société du 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg;

B. Par conséquent, modification du premier paragraphe de l'article 4 des statuts de la Société, de sorte qu'il ait la teneur suivante:

#### **" Art. 4. Siège social.**

La Société a son siège social auprès de la commune de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré à tout autre endroit au Luxembourg par le biais d'une résolution d'une assemblée générale extraordinaire de ses associés délibérant de la manière prévue dans les statuts."

C. Divers.

Une fois que ce qui précède a été approuvé par les membres de l'assemblée, la résolution suivante a été adoptée:

#### *Résolution unique*

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la Société du 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

En conséquence de la résolution précitée, l'assemblée a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 4 des statuts de la Société, de sorte qu'il ait la teneur suivante:

**" Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions requises pour une modification des statuts."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et tous les points y figurant ayant été pris en considération, l'assemblée a été clôturée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare par le présent qu'à la requête de la partie comparante, cet acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, la version anglaise fera foi en cas de divergences entre la version française et la version anglaise.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg à la même date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent procès-verbal, le bureau a signé le présent acte avec le notaire soussigné.

Signé: R. BEYER, Q. HUBEAU, S. GOLDACKER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mai 2011. Relation: LAC/2011/23042. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Référence de publication: 2011116009/111.

(110133135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2011.

---

**MFH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.815.

—  
RECTIFICATIF

Le document comptable rectifié des comptes annuels au 31.12.2010 (rectificatif du dépôt du bilan au 31.12.2010 déposé le 5 juillet 2011, n ° L110104863.05) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A. / TCG Gestion S.A.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2011114421/14.

(110130557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**MGR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.814.

—  
RECTIFICATIF

Le document comptable rectifié des comptes annuels au 31.12.2010 (rectificatif du dépôt du bilan au 31.12.2010 déposé le 5 juillet 2011, no L110104862.05) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A. / TCG Gestion S.A.

Signatures

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2011114422/14.

(110130487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**N.R.C. Investor Protection S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.053.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2011.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2011114423/13.

(110130868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Neuheim Lux Group Holding V, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 137.498.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 20 juin 2011 déposés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 15 juillet 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011114424/14.

(110130748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Pharos Real Estate Fund, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.059.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2011.

*Pour Pharos Real Estate Fund*

BGL BNP Paribas

Signatures

Référence de publication: 2011114437/13.

(110130573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Rubicon Finance Europe II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.217.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 28 juillet 2011 que Monsieur Marc RATTIGAN a démissionné de son mandat d'administrateur du conseil d'administration de la société RUBICON FINANCE EUROPE II S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 127 217, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 5 août 2011.

BDO TAX &amp; ACCOUNTING

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011114441/15.

(110130466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Napoli S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4017 Esch-sur-Alzette, 3, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 59.981.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

*Cabinet comptable et fiscal*

13, rue Bolivar

L-4037 Esch/Alzette

Signature

Référence de publication: 2011114425/14.

(110130520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Nastya S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 146, boulevard J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 148.542.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL  
*Cabinet comptable et fiscal*  
13, rue Bolivar  
L-4037 Esch/Alzette  
Signature

Référence de publication: 2011114426/14.

(110130526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Bonnac S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 86.015.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 mars 2011*

- La cooptation de Monsieur Alain RENARD, employé privé, domicilié professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Nicole THIRION, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Fait à Luxembourg, le 25 mars 2011.

Certifié sincère et conforme

BONNAC S.A.

D. PIERRE / I. SCHUL

*Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2011114527/16.

(110131688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

---

**Oikia Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 42.417.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 août 2011. Signature.

Référence de publication: 2011114428/10.

(110130474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Paerel Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 132.950.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2011.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Paerel Funds*

BGL BNP Paribas

Signatures

Référence de publication: 2011114429/14.

(110130570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Patada S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 78.942.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011114430/10.

(110131043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**ICGC Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.  
R.C.S. Luxembourg B 162.728.

**STATUTS**

L'an deux mille onze, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Nous Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

Ont comparu:

1. Monsieur Guy Chollier, né le 21 juin 1962 à Lyon (FR), domicilié au 22, Montée du Docteur Maurice Chapuis, F-38200 Vienne.

Ici représenté par Jessy Bouché, domicilié au 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg en vertu d'une procuration signée en date du 18 juillet 2011.

2. Madame Isabelle Chollier, née le 08 octobre 1968 à Lyon (FR), domiciliée au 22, Montée du Docteur Maurice Chapuis, F-38200 Vienne.

Ici représentée par Jessy Bouché, préqualifiée, en vertu d'une procuration signée en date du 18 juillet 2011.

Lesquelles procurations paraphées «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lequels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination ICGC SARL (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du gérant. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.2. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

3.3. La société aura également pour objet la gestion de son propre patrimoine immobilier ou mobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers.

3.4. Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à trente mille euros (EUR 30.000), représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

5.2. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.2. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non associés n'est possible qu'avec l'accord donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après sa notification à la Société ou acceptation par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.3. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.4. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Gestion.**

7.1. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommé(s) par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat, Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum à tout moment (sans raison).

#### **Art. 8. Pouvoirs du gérant.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du ou des gérants qui auront tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le(s) gérant(s).

**Art. 9. Représentation.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsque la société comporte plusieurs gérants, par les signatures conjointes de deux gérants. Le cas échéant, par les signatures individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts.

En cas d'empêchement temporaire du ou des gérants, les affaires sociales peuvent être gérées par l'associé unique ou, lorsque la société comporte plusieurs associés, par deux associés agissant conjointement.

**Art. 10.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

## **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 11. Pouvoirs et droits de vote.**

11.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

11.2. Chaque associé a le droit de recevoir une convocation et de participer à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société et possède une (1) voix pour chacune des parts sociales qu'il détient pour chacune de ces assemblées.



11.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme son mandataire.

#### **Art. 12. Forme - Quorum - Majorité.**

12.1. Les décisions collectives ne sont valablement prises (sous réserve de l'article 12.2) que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

12.2. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 13. Exercice social.**

13.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

13.2. Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

13.3. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

#### **Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé 5% sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital social de la Société.

14.2. L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

14.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par la gérance de la Société,
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale,
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société dans les deux (2) mois après la date à laquelle a été arrêté cet état comptable,
- (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés,
- (v) si les dividendes intérimaires versés sont supérieures aux bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, l'(les) associé(s) sera(ont) tenu(s) de reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

15.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution de l'associé (des associés) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### **VI. Disposition générale**

16. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2011.

#### *Souscription et libération*

Les parts sociales de la Société ont été souscrites comme suit:

Souscripteurs	Nombre de parts	Montant souscrit et libéré
Mr Guy Chollier, prénommé . . . . .	90	EUR 27.000,-
Mme Isabelle Chollier, prénommée . . . . .	10	EUR 3.000,-
Total . . . . .	100	EUR 30.000,-

Les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE MILLE EUROS (EUR 30.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve en a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 1.064,71.

*Réunion des associés*

Et aussitôt après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

(i) Monsieur Guy Chollier, prénommé,

(ii) Monsieur Michaël Dandois, avocat à la cour, né le 15 janvier 1971 à Messancy (B), demeurant professionnellement au 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi à L-1836 Luxembourg, 23, Rue Jean Jaurès.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. BOUCHE, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, actes civils le 1<sup>er</sup> août 2011, RED/2011/1635. Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

Pour expédition conforme délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 3 août 2011.

Référence de publication: 2011113979/172.

(110130476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**PlaniGraph S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6738 Grevenmacher, 1, rue des Jardins.

R.C.S. Luxembourg B 92.445.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011114431/10.

(110130599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**SCG STE Maurice 4 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 27.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 91.006.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

In the year two thousand and eleven, on the twenty eighth day of June,

Before Maître Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole partner of "SCG STE Maurice 4 S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Companies Register with the number B 91 006 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Elvinger notary residing in Luxembourg on December 23, 2002, published in the "Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations" number 250 of March 7, 2003. The articles of association has been last amended by a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on 25<sup>th</sup> January 2007, published in the "Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations" number 2275 of October 11<sup>th</sup>, 2007.

There appeared:

The sole partner of the Company, "SCG STE Maurice 3 S.à r.l." a company incorporated under the laws of Luxembourg having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, registered with the Trade and Company register of Luxembourg under number B 90 851 (the "Sole Partner"), represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, duly authorised to act on behalf of the Sole Partner by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Partner declared and requested the notary to act that:

I. - All the 1,100 (one thousand one hundred) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

II. - The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of convening notice right;
2. Approval of the dissolution and liquidation of the Company;
3. Appointment of the Sole Partner of the Company as liquidator;
4. Closing of the liquidation;
5. Discharge of the board of managers;
6. Indication of the place for keeping of the accounts and other documents for a period of 5 years.

*First resolution:*

- The Sole Partner waives its right to the prior notice of the current meeting; it acknowledges being sufficiently informed beforehand on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. The Sole Partner resolves further that all the documentation produced to the meeting has been put at its disposal within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

- It is resolved to approve the dissolution of the Company and to put it into liquidation:

It is declared that:

- The corporate capital of the Company is fixed at EUR 27,500 (twenty seven thousand five hundred euros) divided into 1,100 (one thousand one hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, which is entirely subscribed and fully paid up.

- The Sole Partner is the sole owner of all the shares of the Company.

- The Sole Partner approves the interim balance sheet of the Company as at June 28, 2011 attached hereto as schedule A (the "Schedule A") and declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

*Third resolution:*

- The Sole Partner appoints itself as liquidator of the Company and will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so as to bring into effect the purposes of this act.

The Sole Partner, in its capacity as liquidator of the Company, declares that:

(i) the Company does no longer carry out any activity;

(ii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing assets of the Company, as described in Schedule A, are hereby assigned, transferred and conveyed to the Sole Partner, which has acknowledged and consented to this assignment and, in particular, the Sole Partner undertakes to ensure, in its capacity as liquidator, that any formalities required to implement the transfer of any cash at bank owned by the Company are duly complied with;

(iii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing liabilities of the Company, as described in Schedule A, are hereby taken over, transferred and conveyed to the Sole Partner which has acknowledged and consented to this transfer; any outstanding liabilities in relation to the closure of the liquidation are duly supplied with and the Sole Partner irrevocably undertakes to take over and to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company;

(iv) The Sole Partner will take any required action to transfer the funds that are in the bank account of the Company, to close the said bank account and fulfill any formality necessary to transfer all the liabilities of the Company, it having been given all powers to that effect.

*Fourth resolution:*

- The Sole Partner declares that the liquidation of the Company is closed.

*Fifth resolution:*

- Discharge is given to the following managers of the Company for their mandates until today:
- Thierry Drinka, with professional address at 6, Rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg;
- Gérard Becquer, with professional address at 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Desmond Taljaard, with professional address at 52, Conduit Street, GB-W1S2YX Londres;
- and
- Jerome Silvey, with professional address at 591, West Putnam Avenue, USA-CT06830 Greenwich

*Sixth resolution:*

The books and documents of the Company will be kept for a period of 5 (five) years in Luxembourg at the former registered office of the Company, 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg.

It has then been proceeded to the cancellation of the share register of the Company.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about one thousand two hundred euro (€ 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi.**

L'an deux mille onze, le vingt huit juin,

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "SCG STE Maurice 4 S.à r.l.", ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 91 006 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le Maître Elvinger, notaire à Luxembourg en date du 23 décembre 2002 publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et des Associations du 7 mars 2003, numéro 250. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 janvier 2007, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et des Associations du 11 octobre 2007, numéro 2275.

*A comparu:*

L'associé unique de la Société, "SCG STE Maurice 3 S.à r.l." une Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg («l'Associé Unique»), représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, dûment autorisé à représenter l'Associé Unique en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que les 1,100 (mille cent) parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II.- l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Approbation de la dissolution et de la liquidation de la Société;
3. Nomination de l'Associé Unique en tant que liquidateur de la Société;
4. Clôture de la liquidation;
5. Décharge au Conseil de Gérance;
6. Indication du lieu de conservation des comptes et autres documents de la Société pour une durée de 5 ans.

*Première résolution.*

- L'Associé Unique renonce à ses droits de convocation, reconnaît avoir été suffisamment informé au préalable sur les points portés à l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et accepte dès lors de délibérer et de voter les points portés à l'ordre du jour. L'Associé Unique décide ensuite que toute la documentation présentée lors de

l'assemblée a été mise à sa disposition endéans une période suffisante pour lui permettre d'examiner attentivement chaque document.

*Deuxième résolution.*

- Il est décidé d'approuver la dissolution de la Société et de la mettre en liquidation:

Il est déclaré que:

- Le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 27,500 (vingt-sept mille cinq cents euros), représentés par 1,100 (mille cent) parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, lequel est entièrement souscrit et libéré.

- L'Associé Unique est propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

- L'Associé Unique approuve la situation financière intérimaire de la Société au 28 juin 2011. ci-joint en annexe A (l'«Annexe A») et prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

*Troisième résolution.*

- L'Associé Unique se nomme liquidateur de la Société et aura les pleins pouvoirs pour signer, exécuter et délivrer tout acte et tout document, pour faire toute déclaration et pour exécuter toutes opérations pouvant être nécessaires à l'accomplissement des objectifs du présent acte.

L'Associé Unique, en sa capacité de liquidateur de la Société, déclare que:

(i) la Société n'a plus d'activité;

(ii) que tous les droits, titres, intérêts et obligations liés aux actifs existant de la Société, comme décrit dans l'annexe A, sont par le présent acte, assignés, transférés et transmis à l'Associé Unique, qui a pris connaissance et consenti à cette affectation et l'Associé Unique s'engage en particulier, en tant que liquidateur, à ce que toutes les formalités requises pour le transfert de toute somme détenue par la Société sur un compte en banque soient dûment effectuées;

(iii) que tous les droits, titres, intérêts et obligations liés aux passifs existant de la Société, comme décrit dans l'annexe A, sont, par le présent acte, pris en charge, transférés et transmis à l'Associé Unique, qui a pris connaissance et consenti à cette affectation; toutes dettes impayées en relation avec la clôture de la liquidation seront dûment adressées à l'Associé Unique, qui s'engage à les prendre en charge ainsi que toute dette impayée et inconnue à ce jour de la Société dissoute.

(iv) l'Associé Unique prendra toute action requise pour transférer les fonds qui sont sur le compte bancaire de la Société et accomplir toute formalité nécessaire pour transférer tout le passif de la Société, ayant reçu tous pouvoirs à cet effet.

*Quatrième résolution.*

- l'Associé Unique déclare que la liquidation de la Société est close.

*Cinquième résolution.*

- Décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour leurs mandats jusqu'à cette date:

- Thierry Drinka, avec adresse professionnelle au 6, Rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg;

- Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Desmond Taljaard, avec adresse professionnelle au 52, Conduit Street, GB-W1S2YX Londres; and

- Jerome Silvey, avec adresse professionnelle au 591, West Putnam Avenue, USA-CT06830 Greenwich

*Sixième résolution.*

- Les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant 5 (cinq) ans à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société, 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, ont été estimés à environ mille deux cents (€ 1.200,-).

Le soussigné notaire qui comprend et parle anglais déclare que sur demande de la personne ayant comparu, le présent acte a été établi en anglais suivi d'une traduction française. Sur demande de la même personne ayant comparu et en cas de divergences entre les textes français et anglais, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9100. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Line Gerard.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011113437/181.

(110129515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2011.

---

**ProLogis UK XC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 87.582.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2011.

ProLogis Directoship Sarl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011114433/14.

(110130492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Ambra Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 109.416.

---

RECTIFICATIF

Cette mention rectificative remplace la version déposée antérieurement le 20 juillet 2009 sous le No: L090109286.04

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011114503/11.

(110131864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

---

**Zetta S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Zetta S.A.).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 160.880.

---

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of the month of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Zetta S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 160.880, incorporated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg on 9 May 2011, awaiting for publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since that date.

The Meeting is chaired by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address at L-4030 Esch/Alzette, 5, Zénon Bernard, Grand Duchy of Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary, Mrs Maria SANTIAGO-DE SOUSA, private employee, with professional address at L-4030 Esch/Alzette, 5, Zénon Bernard, Grand Duchy of Luxembourg (the Secretary).

The Meeting elected as scrutineer, Miss Claudia ROUCKERT, private employee, with professional address at L-4030 Esch/Alzette, 5, Zénon Bernard, Grand Duchy of Luxembourg (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to as the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the Meeting is as follows:

*Agenda*

1. Waiver of the convening notices.

2. To acknowledge that another portion of the share capital of the Company, in the amount of four thousand seven hundred fifty Euro (EUR 4,750.-) has been paid-up by the sole shareholder of the Company on 8 July 2011 by a contribution in cash.

3. To change the legal form of the Company, without interruption of its legal personality, from a public limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée) in accordance with the provisions of article 3 of the Law.

4. To change the Company's name from Zetta S.A. into Zetta S.à r.l.

5. To set the share capital of the Company at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

6. To fully restate the articles of association of the Company.

7. To confirm the registered office of the Company.

8. To accept the resignation of Daniel Galhano, Laurent Teitgen and Mike Abreu as directors of the Company.

9. To accept the resignation of Revisora SA as statutory auditor of the Company.

10. To appoint new managers of the Company.

11. Miscellaneous.

II. The powers of attorney of the represented shareholders and the number of the shares are shown on an attendance list. This attendance list signed by the attorney-in-fact of the represented shareholders and the undersigned notary, together with the proxies of the represented shareholders, after having been signed *ne varietur*, will remain annexed to the present deed.

III. It appears from the said attendance list, that all the shares representing the share capital of the Company in circulation are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which have previously been communicated to the shareholders present and represented, each of them expressly declaring to acknowledge it.

IV. After deliberation, the Meeting has unanimously taken the following resolutions

*First resolution*

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting RESOLVES to acknowledge that another portion of the share capital of the Company, in the amount of four thousand seven hundred fifty Euro (EUR 4,750.-) has been paid-up by the sole shareholder of the Company on 8 July 2011 by a contribution in cash.

*Third resolution*

The Meeting RESOLVES to change the legal form of the Company so as to convert it from a public limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée), without interruption of its legal personality, in accordance with article 3 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

*Fourth resolution*

The Meeting RESOLVES to change the Company's name from Zetta S.A. into Zetta S.à r.l..

*Fifth resolution*

The Meeting RESOLVES to set the share capital of the Company at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

*Sixth resolution*

The Meeting RESOLVES to fully restate and adapt the articles of incorporation to the new legal form of the Company, which shall forthwith read as follows:

**"I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Name.** There exists among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a private limited liability company under the name "Zetta S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the Company), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered Office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the sole manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorized to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

#### **Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favor or relate to its object.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

### **II. - Capital, shares**

#### **Art. 5. Share Capital.**

5.1. The share capital is fixed twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up (hereafter referred to as the Shares). The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders.

5.2. In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3. All Shares will have equal rights.

**Art. 6. Shares Indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **Art. 7. Transfer of Shares.**

7.1. In case of a single Shareholder, the Company's Shares are freely transferable.

7.2. In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of Articles 189 and 190 of the Law.

7.3. In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the Board of Managers.

### **III. - Management - Representation**

#### **Art. 8. Management.**

8.1. The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s) (each a Manager and collectively the Managers). In case of plurality of Managers, they will constitute a Board of Managers.

8.2. The Manager(s) need not be Shareholder(s). The Manager(s) may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

#### **Art. 9. Powers of the Board of Managers.**

9.1. In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article shall have been complied with.

9.2. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of Managers, of the Board of Managers.

**Art. 10. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the Board of Managers.



**Art. 11. Delegation and Agent of the Board of Managers.**

11.1. The sole Manager or, in the case of plurality of Managers, the Board of Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. The sole Manager or, in the case of plurality of Managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**Art. 12. Meeting of the Board of Managers.**

12.1. In case of plurality of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.

12.2. The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax or email or letter, another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4. The Board of Managers can validly deliberate and take decisions only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast.

12.5. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6. A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Excerpts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

**IV. - General meeting of shareholders****Art. 13. Powers of the General Meeting of Shareholders - Votes.**

13.1. The sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

13.2. In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

13.3. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

**V. - Annual Accounts - Allocation of Profits****Art. 14. Financial year and Approval of annual accounts.**

14.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the thirty-first day of December.

14.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Managers and the Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by the Law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The Shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this article 15.3. and subject to any rule in addition to these as determined by the Board of Managers, together with the shareholder(s):

(i) The Board of Managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as it deems appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.

(ii) In this respect, the Board of Managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the shareholder(s).

(iii) In addition, the decision of the Board of Managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two (2) months from such decision of the Board of Managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial

year increased by profits carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.

(iv) Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The Board of Managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

(v) In any case, the distribution of interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the shareholder(s) of the dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of the distribution

## VI.- Dissolution - Liquidation

**Art. 16. Causes of Dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders.

### Art. 17. Liquidation.

17.1. The liquidation of the Company can only be decided on if approved by the majority of Shareholders.

17.2. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholder(s) or not, appointed by the Shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

## VII. - Applicable law

**Art. 18. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

The Meeting acknowledges that the composition of the shareholding Company is not affected by the change of legal form of the Company and is as follows:

RP Explorer Master Fund, twelve thousand five hundred shares . . . . .	12.500
Total: twelve thousand five hundred shares . . . . .	12.500

### *Seventh resolution*

The Meeting RESOLVES to confirm that the registered office of the Company is set 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Eighth resolution*

The Meeting RESOLVES to accept the resignation of Daniel Galhano, Laurent Teitgen and Mike Abreu as directors of the Company and to give them full and complete discharge for the performance of their duties from the date of their appointment as directors of the Company to the date of the present meeting.

### *Ninth resolution*

The Meeting RESOLVES to accept the resignation of Revisora SA as statutory auditor of the Company and to give them full and complete discharge for the performance of its duties from the date of its appointment as statutory auditor of the Company to the date of the present meeting.

### *Tenth resolution*

The Meeting RESOLVES to set at three (3) the number of managers and further RESOLVES to appoint to appoint as Managers, with immediate effect and for an undetermined period, the following persons:

- Mr. Peter Robert Charles OLDEN, director, born on 10 May 1965 in Cork, Ireland, residing professionally in 33, Chester Street, London SW1X 7XD, United Kingdom.

- Mr. Daniel Galhano, director, born on 13 July 1976 in Moyeuve-Grande, France, residing professionally at 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Laurent Teitgen, director, born on 5 January 1979 in Thionville, France, residing professionally at 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le quinzième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand Duché de Luxembourg).

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Zetta S.A., une société anonyme constituée et organisée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.880, constituée suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mai 2011, en attente de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis cette date.

L'Assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-4030 Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, Grand Duché de Luxembourg (le Président).

Le Président nomme comme secrétaire Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-4030 Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, Grand Duché de Luxembourg (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-4030 Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, Grand Duché de Luxembourg (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement désignés comme le Bureau. Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renoncer aux formalités de convocation.
2. Prendre acte qu'une autre portion du capital social de la Société, d'un montant de quatre mille sept cent cinquante Euro (EUR 4.750.-) a été libéré par l'associé unique en date du 7 juillet 2011 par un apport en numéraire.
3. Modifier la forme juridique de la Société sans interruption de sa personnalité juridique de société anonyme en société à responsabilité limitée conformément aux dispositions de l'article 3 de la Loi.
4. Modifier la dénomination sociale de la Société de Zetta S.A. en Zetta S.à r.l.
5. Fixer le capital social de la Société à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-).
6. Refonte complète des statuts de la Société.
7. Confirmer le siège social de la Société.
8. Accepter la démission de Daniel Galhano, Laurent Teitgen et Mike Abreu en qualité d'administrateurs de la Société.
9. Accepter la démission de Revisora SA en qualité de commissaire aux comptes de la Société.
10. Nommer les nouveaux gérants de la Société.
11. Divers.

II. Les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence signée par le mandataire des actionnaires représentés et le notaire instrumentant, ainsi que les procurations des actionnaires représentés, après signature ne varietur, resteront annexées au présent acte.

III. Il ressort de ladite liste de présence que toutes les actions qui représentent le capital social de la Société en circulation sont présentes ou représentées à l'Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour qui a été au préalable communiqué aux actionnaires présents et représentés, chacun d'entre eux déclarant expressément le reconnaître.

IV Après délibération, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée DECIDE de prendre acte qu'une autre portion du capital social de la Société, d'un montant de quatre mille sept cent cinquante Euro (EUR 4.750.-) a été libéré par l'associé unique en date du 7 juillet 2011 par un apport en numéraire.

*Troisième résolution*

L'Assemblée DECIDE de modifier la forme juridique de la Société de société anonyme en société à responsabilité limitée sans interruption de sa personnalité juridique conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi).

#### Quatrième résolution

L'Assemblée DECIDE de changer la dénomination sociale de la Société de Zetta S.A. en Zetta S.à r.l.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée DECIDE de Fixer le capital social de la Société à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-).

#### Sixième résolution

L'Assemblée DECIDE de refondre intégralement et d'adapter les statuts à la nouvelle forme juridique de la Société, qui auront immédiatement la teneur suivante:

### «I. - Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Zetta S.à r.l.», qui sera régie par le droit luxembourgeois (ci-après la Société), et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg Ville (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Cependant, le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège social de la Société dans les limites de la ville de Luxembourg.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées. Elle pourra également consentir des garanties et gager, nantir, céder, grever de charges ou d'une autre manière créer ou accorder des suretés sur la totalité ou une partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et les engagements de toute autre société et en général pour son propre bénéfice et/ou celui de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

### II. - Capital, Parts sociales

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune toutes souscrites et entièrement libérées (ci-après désignées les Parts). Les détenteurs des Parts sont ensemble désignés comme les Associés.

5.2. Outre le capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission est à la libre disposition des Associés.

5.3. Toutes les Parts donnent droit à des droits égaux.

**Art. 6. Indivisibilité des Parts.** Envers la Société, les Parts de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### **Art. 7. Transfert des Parts.**

7.1. En cas d'Associé unique, les Parts de la Société sont librement cessibles.

7.2. En cas de pluralité d'Associés, les Parts détenues par chacun d'entre eux ne sont cessibles que dans le respect des exigences des Articles 189 et 190 de la Loi.

7.3. De plus, chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou accorder des garanties sur les Parts qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

### III. - Gestion - Représentation

#### Art. 8. Conseil de gérance.

8.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'Associé (des Associés) (chacun un Gérant et ensemble les Gérants). En cas de pluralité de Gérants, ils constitueront un Conseil de Gérance.

8.2 Le(s) Gérant(s) n'a/ont pas besoin d'être Associé(s). Le(s) Gérant(s) est/sont révocable(s) à tout moment avec ou sans motif sur décision de l'Associé (des Associés).

#### Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance a tous les pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que cela soit conforme aux dispositions de cet Article.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérants, du Conseil de Gérance.

**Art. 10. Représentation de la société.** Envers les tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir sera délégué, en cas de Gérant unique, par le Gérant unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance.

#### Art. 11. Délégation et Représentant du Conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant unique, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents ad hoc.

11.2 Le Gérant unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et les autres conditions de la représentation.

#### Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de Gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés et ont renoncé aux exigences et formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant peut participer aux réunions du Conseil de Gérance en nommant par écrit ou par télégramme ou par télécopie ou par e-mail ou par lettre un autre Gérant comme son représentant. Un Gérant peut aussi nommer un autre Gérant pour le représenter par téléphone, ce qui sera ultérieurement confirmé par écrit.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité simple des votes.

12.5 L'utilisation de l'équipement de vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pourvu que chaque Gérant participant soit capable d'entendre et d'être entendu par les autres Gérants participants qu'ils utilisent ou non cette technologie, et chaque Gérant participant est considéré comme présent et autorisé à voter par vidéo ou téléphone.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valable et efficace comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Le procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance doit être signé par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion. Des extraits seront certifiés par tout Gérant ou par toute personne nommée par tout Gérant ou durant une réunion du Conseil de Gérance.

### IV. - Assemblées générales des associés

#### Art. 13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

13.1 L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives quelque soit le nombre de Parts qu'il détient. Chaque Associé possède des droits de vote proportionnel au nombre de Parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

13.3 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve de toute autre disposition de la Loi.

## V. - Exercice social

### Art. 14. Exercice Social.

14.1 L'année sociale commence le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 A la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis par les Gérants et ceux-ci prépareront un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Distribution de Dividendes.

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les Associés décident de l'affectation des bénéfices nets annuels restants. Ils peuvent décider du paiement d'un dividende, transférer le solde sur un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales applicables.

15.3. Les distributions de dividendes intérimaires sont permises tant qu'elles respectent strictement les règles de cet article 15.3. et sous réserve de toute autre règle en plus de celles déterminées par le Conseil de Gérance avec les associés:

(i) le Conseil de Gérance aura la compétence exclusive pour prendre l'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et permettre la distribution de ces dividendes intérimaires qu'il juge appropriés et conformes à l'intérêt social de la Société;

(ii) A cet égard, le Conseil de Gérance a la compétence exclusive pour décider du montant des sommes disponibles à la distribution et l'opportunité de cette distribution, sur base de la documentation justificative et des principes contenus dans ces Statuts et de contrat conclu éventuellement de temps à autre entre les associés.

(iii) En outre, la décision du Conseil de Gérance sera justifiée par des états financiers intérimaires de la Société datés de moins de deux (2) mois depuis la date de la décision du Conseil de Gérance et indiquant des fonds disponibles suffisants pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin de l'exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter aux réserves requises par la Loi ou les Statuts.

(iv) Enfin, la distribution de dividendes intérimaires sera limitée au montant des bénéfices distribuables tel qu'il apparaît dans les états financiers intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le Conseil de Gérance peut mandater un réviseur pour revoir ces états financiers intérimaires afin de confirmer la somme disponible à la distribution.

(v) En tout cas, la distribution de dividendes intérimaires restera soumise à la disposition de l'article 201 de la Loi qui prévoit une répétition des dividendes contre l'associé ou les associés à qui ils ont été distribués mais qui ne correspondent pas aux bénéfices réellement réalisés par la Société. Cette action de répétition se prescrit par cinq (5) ans à partir de la date de la distribution.

## VI. - Liquidation

**Art. 16. Causes de Dissolution.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

### Art. 17. Liquidation.

17.1 La liquidation de la Société requiert l'approbation de la majorité des Associés.

17.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## VII. - Loi applicable

**Art. 18. Loi Applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces Statuts, il est fait référence à la Loi.»

L'Assemblée constate que le changement de forme juridique de la Société n'affecte pas la composition de l'actionariat de la Société qui se compose comme suit:

RP Explorer Master Fund, douze mille cinq cents parts sociales .....	12.500
TOTAL: douze mille cinq cents parts sociales .....	12.500

### Septième résolution

L'Assemblée DECIDE de confirmer que le siège social de la Société est établi au 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

### Huitième résolution

L'Assemblée DECIDE d'accepter la démission de Daniel Galhano, Laurent Teitgen et Mike Abreu en qualité d'administrateurs de la Société et de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs fonctions depuis la date de leur nomination en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à la date de la présente assemblée.

*Neuvième résolution*

L'Assemblée DECIDE d'accepter la démission de Revisora SA en qualité de commissaire aux comptes de la Société et de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de ses fonctions depuis la date de sa nomination en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la date de la présente assemblée.

*Dixième résolution*

L'Assemblée DECIDE de fixer à trois (3) le nombre de gérants et DECIDE par ailleurs de nommer les personnes suivantes comme Gérants de la Société, avec effet immédiat pour une durée indéterminée:

- M. Peter Robert Charles OLDEN, administrateur, né le 10 mai 1965 à Cork, Irlande, dont l'adresse professionnelle se situe au 33, Chester Street, Londres SW1X 7XD, Royaume-Uni.
- M. Daniel Galhano, administrateur, né le 13 juillet 1976 à Moyeuve-Grande, France, dont l'adresse professionnelle se situe au 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et
- M. Laurent Teitgen, administrateur, né le 5 janvier 1979 à Thionville, France, dont l'adresse professionnelle se situe au 54, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

*Estimation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande du représentant des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données aux parties comparantes, celles-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Maria Santiago, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9900. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2011113521/480.

(110129609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2011.

**Paysages Luxembourgeois S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1531 Luxembourg, 21, rue de la Fonderie.

R.C.S. Luxembourg B 24.023.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2M CONSULTANT SARL

*Cabinet comptable et fiscal*

13, rue Bolivar

L-4037 Esch/Alzette

Signature

Référence de publication: 2011114435/14.

(110130485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

**Pharos Management Holding, Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.058.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2011.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour PHAROS MANAGEMENT HOLDING SA.  
BGL BNP PARIBAS  
Signatures

Référence de publication: 2011114436/14.

(110130574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Plurimedia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 83.227.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011114438/10.

(110131122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Crescent Heights Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 127.557.

*Décisions prises par l'associée unique en date du 30 juin 2011*

1. Mme Nancy BLEUMER a démissionné de son mandat de gérante.
2. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 9 août 2011.  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour Crescent Heights Luxembourg Holdings S. à r.l.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011114543/16.

(110131893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

---

**Plurimedia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 83.227.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011114439/10.

(110131123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

**Polyfilms Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 182, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 113.561.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011114440/10.

(110130862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---